

Domaine Gilbert & Philippe GERMAIN



Exploitation certifiée Haute Valeur Environnementale : exemple d'une réussite de la baisse des intrants en maîtrisant ses rendements



©Philippe GERMAIN

Philippe GERMAIN – Maxime CHAMPAUD

Description de l'exploitation et de son contexte

Localisation

Nantoux (Côte d'Or)

Types de productions /Appellations

- Vins en AOC Régionale : Bourgogne rouge, Aligoté ...
- Hautes Côtes de Beaune
- Villages et 1^{er} Crus blancs et rouges : Monthelie, Volnay, Pommard, Beaune, Auxey-Duresses, Meursault, Savigny
- Un monopole : Beaune 1^{er} Cru En L'Orme

Objectifs de rendement

Rendement des appellations, de 45 à 60 hl/ha

Commercialisation

Cave particulière, vente en bouteilles (50%); Export (20%); Cavistes – CHR (30%)

Main d'œuvre

5 ETP

SAU (vigne)

19,85 ha

Système de culture **DEPHY** : 19,85 ha

Le système initial

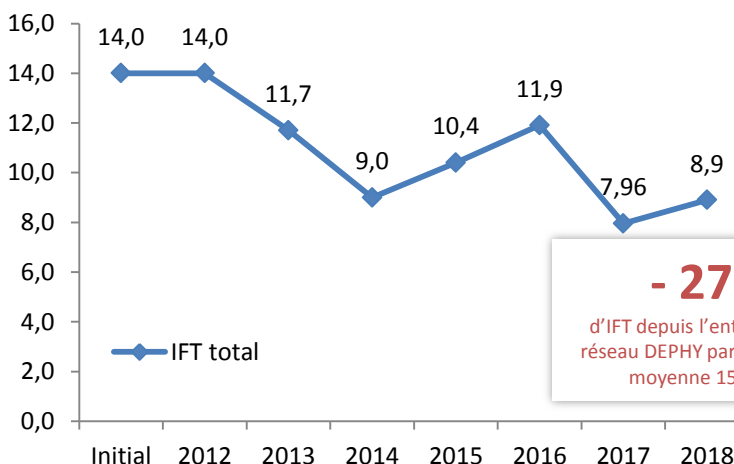
Le système initial, avant l'entrée dans DEPHY en 2012, était conduit en approche raisonnée des pratiques, sans certification. Le viticulteur visait un rendement proche du rendement d'appellation avec un bon niveau qualitatif lié à la vente directe en bouteille. Le viticulteur souhaitait orienter ses pratiques vers un raisonnement maximum de ses interventions phytosanitaires afin de réduire son impact environnemental tout en produisant du raisin de qualité.

Pour atteindre les objectifs

- Suppression de l'usage des herbicides (2010),
- Mise en place d'outils d'aide à la décision pour l'application des traitements fongicides,
- Adaptation des doses de fongicides au volume foliaire,
- Suppression des anti-botrytis,
- Accentuation des mesures prophylactiques.

Evolutions récentes

- Suppression des insecticides (2002),
- Mise en œuvre du désherbage mécanique sous le rang (2010),
- Réduction des doses pour les fongicides anti-mildiou et anti-oidium (2012),
- Mise en place de l'effeuillage et suppression des anti-botrytis (2013 - 2014),
- Certification Haute Valeur Environnementale (2018).



Description du Système de Culture DEPHY

Cépages Pinot noir, Chardonnay, Aligoté et gamay

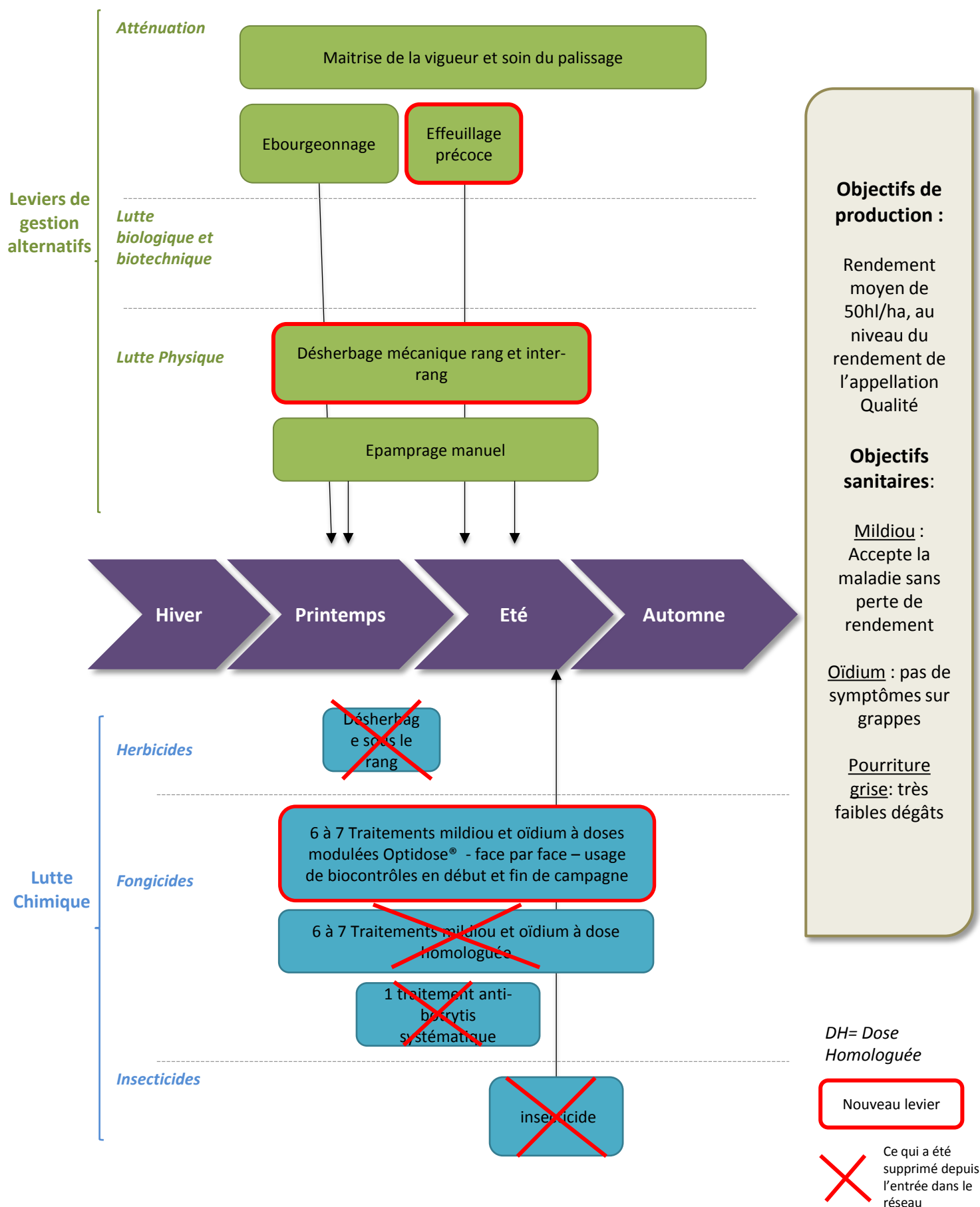
Mode de conduite :

Vignes basses, taille guyot simple

Densité :

10 000 pieds/ha (1m x 1m)

Le système de culture actuel



L'effeuillage mécanique précoce

L'effeuillage a pour objectif d'aérer la zone fructifère en éliminant les feuilles proches des grappes. Effectuée précocement, cette technique permet de limiter la pression de certaines maladies comme le botrytis et l'oïdium. Il présente deux avantages majeurs : en contribuant à l'aération et à l'exposition des baies aux rayons UV, il génère dans la zone des grappes un micro-climat défavorable au développement et à la propagation des champignons. Enfin, il accroît l'efficacité de pulvérisation en favorisant la pénétration de la bouillie dans le feuillage jusqu'aux grappes. Mécaniser cette opération assure au viticulteur un gain de temps, de main d'œuvre et une réduction des coûts pour un travail de qualité. Un effeuillage précoce limite l'inoculum de botrytis notamment, ce qui permet de réduire l'usage de produits phytosanitaires par la suite et d'obtenir des raisins sains et qualitatifs.



©CAZ1

Témoignage du producteur

Pourquoi avoir modifié vos pratiques ?

« La baisse d'utilisation des produits phytosanitaires et plus généralement la réflexion sur les intrants est une préoccupation pour moi depuis plusieurs années.

J'ai tout d'abord enclenché la réduction des herbicides en remplaçant progressivement les applications chimiques par le **travail du sol**. Puis, l'investissement dans un **nouveau matériel de pulvérisation** m'a permis de débiter la réduction des doses de fongicides appliquées.

Depuis la campagne 2013, j'ai décidé d'introduire une méthode prophylactique très importante pour réduire la pression botrytis et oïdium : **l'effeuillage précoce**. A cet effet, je me suis équipé d'une effeuilleuse mécanique KMS deux rangs qui me donne entière satisfaction.

En 2014, les conditions climatiques favorables combinées à une faible pression sanitaire m'ont permis d'abandonner pour la première fois les anti-botrytis. Les résultats ont été satisfaisants, grâce notamment à la mise en place d'un effeuillage précoce. Pour les années à venir, l'application d'anti-botrytis sur Pinot sera raisonnée selon la précocité de l'année ».

Quel est votre objectif aujourd'hui ?

« Mon objectif est bien de maintenir une **récolte de qualité** et des **rendements proches de ceux permis par l'appellation**.

Depuis ces changements de pratiques, mes résultats sont bons tant au niveau qualitatif que quantitatif (sauf accident climatique). Cependant, je dois rester très vigilant sur les parcelles sensibles à l'oïdium.

Pour parfaire ma protection oïdium, je me suis équipé d'un petit système de traitement face par face, que j'utilise pendant mon rognage sur mes parcelles sensibles à l'oïdium ».



©P. GERMAIN

Le regard de l'ingénieur réseau DEPHY Florence Lechiffart



©CAZ1

« Le domaine a très bien su concilier la **baisse des intrants phytosanitaires** et la **qualité de sa production**. Les millésimes ne se ressemblent pas, il a donc forcément adapté sa protection en fonction. Mais malgré des campagnes à très forte pression sanitaire, comme 2012 et 2016, il a su raisonner au mieux ses interventions.

Le premier levier mis en place a été l'amélioration de sa **qualité de pulvérisation**. L'achat d'un matériel pneumatique face par face a véritablement permis d'initier la démarche de réduction des fongicides appliqués.

Ensuite, le domaine s'est attaché à mettre en œuvre plus de mesures prophylactiques, notamment **l'effeuillage mécanique précoce**. Cette technique bien maîtrisée a eu pour conséquence en 2014, l'arrêt de l'utilisation des anti-botrytis encore utilisés sur pinots noirs jusqu'alors.

La principale difficulté reste la protection anti-oïdium avec une pression importante qui peut parfois subvenir tardivement sur certaines parcelles de chardonnays. Néanmoins la surveillance accrue et l'effeuillage très précoce sont bénéfiques et permettent d'éviter le poudrage systématique.

La récompense de tout ce travail exemplaire, est l'obtention, en août 2018, de la certification **Haute Valeur Environnementale** pour le domaine. Une reconnaissance à la hauteur des efforts réalisés ! »

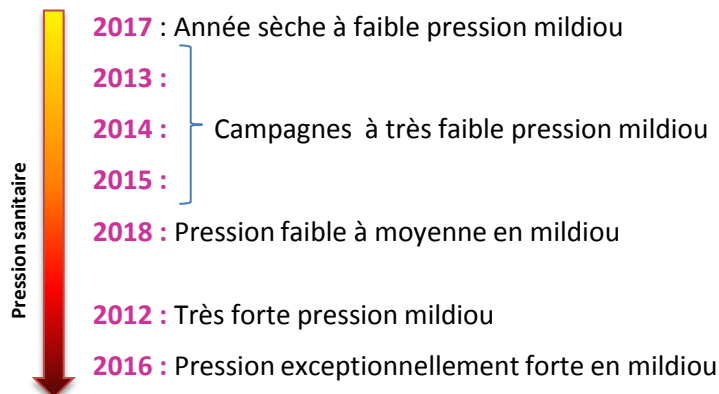


Les performances du système de culture

Usage de produits phytosanitaires : l'IFT

	Initial	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Herbicides	0,9	0	0	0	0	0	0	0
Insecticides	0	0	1	0,5	0	0	0	0
Fongicides	13	14	11,7	9	10,4	11,9	8	8,9
TOTAL	13,9	14	12,7	9,5	10,4	11,9	8	8,9
Dont Biocontrôle (norme depuis 2015)	0	0	0	0	2,1	2,7	0,8	1,5

Mildiou



Oïdium

2017 : Faible pression oïdium
 2018 : Pression étonnamment faible en oïdium malgré un risque annoncé fort
 2014 : Campagne à pression moyenne en oïdium.
 2013 : Assez forte pression oïdium en fin de campagne
 2015 : Forte pression oïdium
 2012 : Très forte pression oïdium
 2016 : Très forte pression oïdium

Accidents climatiques :

2013 et 2014 : Gros épisodes de grêle
 2016 : Gel de printemps très destructeur
 2012 : Plusieurs épisodes de grêle et de gel

Certification Haute Valeur Environnementale (HVE)



En Août 2018, le domaine Philippe Germain a obtenu la certification Haute Valeur Environnementale (HVE). Une belle reconnaissance qui récompense l'engagement vers la réduction des intrants mené avec le groupe DEPHY depuis plusieurs années.

Pourquoi aller vers la certification HVE ?



« Nous souhaitons avoir une réponse à donner aux clients qui demandent pourquoi nous ne sommes pas en bio. Nous avons testé ce mode de conduite en 2010 mais cela ne nous a pas convenu à cause de la forte sensibilité à l'oïdium de nos parcelles et du nombre de passage trop important pour maîtriser les maladies. Nous préférons raisonner les traitements en minimisant les doses de produits et en passant moins souvent. La certification Haute Valeur Environnementale nous permet de faire reconnaître tout le travail accompli sur le domaine pour atteindre une forte réduction des intrants »

Les points forts du domaine pour atteindre HVE ?

- Une biodiversité abondante et variée aux abords des parcelles (lisières de bois, haies, murets...),
- Le raisonnement des pratiques phytosanitaires : adaptation des doses, allongement des cadences pour obtenir un faible IFT (Indice de Fréquence de Traitement),
- L'abandon des herbicides,
- Le travail du sol et l'effeuillage précoce comme alternative aux produits phytosanitaires,
- Les apports raisonnés d'engrais, sous forme organique,
- Une aire de lavage individuelle avec système de traitement Héliosec.

Document réalisé par Florence LECHIFFLART, Ingénieur réseau DEPHY



AGENCE FRANÇAISE
 POUR LA BIODIVERSITÉ
 ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

ÉCOPHYTO
 DEPHY | RÉDUIRE ET AMÉLIORER
 L'UTILISATION DES PHYTOS



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

Septembre 2018